

# Discussion avec **Andréa Bescond** sur son film autobiographique *Les Chatouilles*

*Andréa Bescond est coréalisatrice du film Les Chatouilles ou la danse de la colère, un film autobiographique sur les violences sexuelles sur mineurs. La jeune femme a réussi à faire de son enfance violée un spectacle bouleversant, qui lève le tabou sur les agressions sexuelles dont les enfants sont victimes. En 2019, son film distingué par deux Césars, a été diffusé à Tahiti, dans le cadre du festival Te Vevo.*

**E**n mars dernier, invitée à Tahiti dans le cadre du festival Te Vevo de la compagnie du Caméléon, Andréa Bescond a présenté, au Petit théâtre de la Maison de la culture, la pièce de théâtre *Les Chatouilles ou la danse de la colère* (Molière du meilleur Seul en Scène en 2016), ainsi que le film du même nom, qu'elle a coréalisé avec son mari, Éric Métayer. Autant la pièce que le film parlent de son histoire personnelle, avec franchise, justesse et pudeur. Il y est question des agressions sexuelles perpétrées par un ami de la famille et dont elle est victime dans son enfance, du déni de sa mère, de son combat pour exister et pour continuer de vivre.

**HINE : Pourquoi avoir écrit une pièce de théâtre autobiographique sur un sujet aussi tabou ? Quel a été l'événement déclencheur ?**

**Andréa Bescond :** Ça s'imposait ! J'étais arrivée à un moment de ma vie où je ne pouvais plus me taire. Je devais poser des mots sur la souffrance que je ressentais. J'avais pourtant porté plainte quelques années plus tôt, en 2004. Mais je me sentais encore mal, même si j'avais empêché mon agresseur de nuire à nouveau. J'avais besoin de structurer mon histoire pour mieux la comprendre, mieux la définir.

*« J'avais 8 ans, un ami de mes parents m'imposait des séances de "chatouilles"... D'où le titre de ma pièce, autobiographique. J'en ai tiré un film, Les Chatouilles »*

*— Andréa Bescond —*

Andréa a porté plainte contre son agresseur quand elle avait 22 ans.

**Pourquoi avoir décidé de réaliser le film de la pièce de théâtre ?**

Sur scène, le spectacle provoquait des réactions nombreuses chez le public. Je me suis dit qu'un film diffusé dans les salles et via les autres réseaux de distribution aurait une portée plus grande, il toucherait plus de gens et il aurait ainsi encore plus d'impact.

**De quoi parlent le film et la pièce ?**

Il y est question de violence sexuelle, mais aussi de vie, d'amour, d'espoir... Ils parlent d'un violent traumatisme qu'il ne faut pas minimiser. Ils parlent de la reconstruction d'une personne, de son envie de vivre aussi. C'est un encouragement pour tous ceux qui ont souffert de maltraitance et qui en sont traumatisés. Peut-être une lueur d'espoir ?

**Ton film et la pièce ont été présentés à Tahiti dans le cadre du festival Te Vevo. Quelles ont été les réactions du public polynésien ?**

Le retour le plus fort que j'ai pu avoir s'est passé à la prison. Lors des débats qui ont suivi la projection du film, un homme a pris la parole et, pour la première fois, il a dévoilé à tous les autres détenus qu'il était en prison pour des faits de violence sexuelle sur mineur. C'est la première fois qu'il le disait, qu'il l'avouait. « *J'espère que je n'en paierai pas les conséquences ici, en prison.* » Ce témoignage est l'un de ceux qui m'ont le plus marquée lors de mon séjour à Tahiti. Au Petit théâtre, j'ai également vu quelques personnes partir en pleurant, on sentait que cela faisait un fort écho à leur enfance. J'ai pu également constater à quel point, à Tahiti, les acteurs de terrain, les médecins ou les magistrats sont formés au mécanisme des violences sexuelles.

**Quelle est l'énergie qui t'a portée pour aller au bout de la réalisation du film ?**

L'énergie de la résilience, l'énergie de me dire que je serai un jour délestée de ce traumatisme. Avec la pièce de théâtre, dès que j'ai rencontré un grand nombre de personnes qui ont vécu la même chose que moi, je me suis dit que ça valait le coup de se battre et, en tous les cas, de porter cette parole.

**Qu'est-ce qui a déclenché l'envie de dénoncer ton bourreau ?**

J'ai appris qu'il allait être grand-père. J'aurais pu avoir le déclic avant, mais l'annonce de l'arrivée de ces deux petites-filles a été un élément déclencheur viscéral. Il fallait que je

le dénonce. Je n'étais pourtant pas du tout prête pour la cour d'assise, c'est vraiment une épreuve... La maman des deux petites filles est venue me voir pour me remercier d'avoir sauvé ses deux enfants.

**À qui as-tu révélé la violence dont tu as été victime, en premier ?**

Je l'ai révélée à mon frère, car je ne n'arrivais plus à passer dans la rue où se trouve le commerce de l'auteur de cette violence. Mon frère m'a dit : « *Je le savais, je le sentais.* »

**Où se déroulent le plus souvent les violences sexuelles sur enfant ?**

Cela se passe toujours dans un environnement très proche de la famille. Dans 85 % des cas, c'est intrafamilial. Et dans les 15 % autres cas, cela peut être l'ami très proche de la famille, toute personne d'un milieu associatif où l'enfant va régulièrement...

**Si une personne fait l'aveu qu'elle est victime (ou a été victime) de violence sexuelle, comment peut-on réagir à une telle révélation ?**

« *Je suis là, je t'entends, si tu as besoin de parler, je suis là* »... Si ensuite on a aucun doute sur ces révélations, lui dire : « *Je te crois* ». Et l'encourager à être psychologiquement accompagnée en entamant une thérapie.

**Les enfants peuvent-ils voir ce film ?**

À partir de 10 ans, en étant accompagné d'un adulte qui est prêt à répondre à toutes leurs questions : j'y suis favorable. Cela va montrer à l'enfant ce qu'est un pédocriminel, cela va lui permettre de connaître ses droits. C'est aussi l'occasion de lui faire comprendre que si une personne touche à son sexe, c'est un crime et qu'il est important d'en parler tout de suite. Lui expliquer qu'heureusement, il y a aussi des adultes protecteurs.

**Quel message donnerais-tu aux parents ?**

Je leur conseillerais de définir très clairement les parties intimes de leur enfant, de leur en parler sans honte ni tabou. De dire à un petit garçon qu'il a un pénis, à une petite fille, qu'elle a un vagin. Que ça leur appartient, rien qu'à eux et que personne n'a le droit d'y toucher. Dès qu'un parent sent que l'enfant gagne en autonomie, l'encourager à aller seul aux toilettes, à se laver tout seul... Ne pas forcer un enfant à dormir nu non plus. Quand il sort de la piscine, ne pas le laisser se déshabiller devant tout le monde, c'est de la nudité.

**La danse a une grande place dans ce film. Qu'a-t-elle permis à Odette, la petite fille du film, qui raconte ta propre histoire ?**

De se réapproprier ce corps, de lui permettre de s'exprimer, de lâcher prise, d'extérioriser la colère et l'injustice.

**Tu danses toujours ?**

Oui, je danserai toujours, c'est ma passion, mon amour... Ma petite fille commence à danser aussi et mon fils suit ! J'ai tellement dansé quand il était dans mon ventre.

**Sur quoi travailles-tu aujourd'hui ?**

Avec Éric Métayer, mon mari, nous travaillons sur une nouvelle mise en scène, une création : *Déglutis, ça ira mieux*. Cela parle de l'accompagnement en fin de vie et d'euthanasie. Le spectacle sera présenté au prochain Festival d'Avignon, en juillet 2019. En parallèle, avec l'illustrateur Matthieu Tucker, je réalise *Et si on se parlait*, trois livrets (4-7 ans, 8-11 ans, 12-15 ans) sur les violences sur les enfants et le devoir de bienveillance des adultes envers les enfants.

**On te retrouvera à un prochain Te Vevo ?**

On reviendra ! Derrière Te Vevo, il y a des organisateurs qui s'engagent, par la culture et l'art, pour porter la pierre à l'édifice d'une amélioration de l'humanité et... c'est beau ! Guillaume Gay, de la compagnie Caméléon, a eu l'audace pour ce premier festival Te Vevo de faire une programmation qui ne parle que des violences. Je trouve cela très fort et très engagé. Cela force l'admiration. ■



PHOTO : CHARLOTTE VIGNON ©

PHOTO : ALEX GRETEY ©